Garantir une aide à l'éducation plus efficace, plus efficiente et mieux alignée dans les pays qui accueillent des réfugiés

Plan d'action conjoint du fonds L'Éducation sans délai, du Partenariat mondial pour l'éducation at du Groupe de la Banque mondiale
(Octobre 2020)

Introduction

La situation des réfugiés dans le monde se prolonge, s'intensifie et se complexifie. Aujourd'hui, on compte 26 millions de réfugiés, et la grande majorité d'entre eux sont accueillis dans des pays à faible revenu qui eux-mêmes sont confrontés à leurs propres problèmes économiques et de développement. Sur les 13 millions d'enfants réfugiés dans le monde, 7,1 millions sont en âge d'être scolarisés et 3,7 millions, soit plus de la moitié, ne le sont pas[1]. Cela n'est pas acceptable.

Reconnaissant la nécessité d'une réponse mondiale coordonnée, la communauté internationale s'est engagée dans le Pacte mondial sur les réfugiés de 2018 à « apporter des ressources et des compétences pour développer et améliorer la qualité et le caractère inclusif des systèmes éducatifs nationaux afin de faciliter l'accès des enfants (garçons et filles), des adolescents et des jeunes réfugiés et des communautés d'accueil à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ».

Afin de faire face aux diverses situations de réfugiés qui existent, des réponses adaptées et souples sont nécessaires. Les crises se prolongeant, les pays hôtes accueillent d'importantes populations de réfugiés durant de longues périodes, le plus souvent avec des ressources limitées. Entre-temps, de nouveaux conflits éclatent, engendrant de manière soudaine l'exode d'un grand nombre de réfugiés vers les pays voisins.

Les gouvernements des pays d'accueil, en particulier ceux qui ont déjà du mal à répondre aux besoins éducatifs de leur population, nécessitent une aide financière et technique pour pouvoir intégrer les réfugiés dans leurs systèmes éducatifs nationaux. Lorsque les circonstances empêchent l'inclusion des réfugiés dans les systèmes éducatifs des pays, d'autres partenaires doivent intervenir avec des mesures éducatives d'urgence présentant une planification, une programmation et un financement pluriannuels ainsi que des engagements destinés à la pérennité d'un financement et de l'appropriation par les pays.

Le fonds Éducation sans délai

Éducation sans délai (« Education Cannot Wait » [ECW] en anglais)) est un fonds multilatéral mondial consacré à l'éducation dans les situations d'urgence et les crises prolongées. Lancé lors du Sommet humanitaire mondial de 2016, ses efforts visent à garantir l'accès à une éducation de qualité, inclusive

[1] Voir : Redoubler d'efforts : L'éducation des réfugiés en crise (HCR, août 2019).

et équitable pour 75 millions d'enfants et de jeunes touchés par les crises, dont 39 millions de filles et d'adolescentes. Cette initiative permet, entre autres, de faciliter l'analyse, la planification et la programmation conjointes, de promouvoir une collaboration plus étroite entre les gouvernements, les bailleurs de fonds et les responsables de la mise en œuvre, de renforcer le lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix, et de mobiliser des financements supplémentaires, tant au niveau mondial que national.

Le Partenariat mondial pour l'éducation

Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) est un partenariat et un fonds mondial entièrement dédié à ce que les enfants des pays à faible revenu puissent bénéficier d'une éducation de qualité. Le GPE mobilise des partenariats et des investissements pour aider plus de 70 pays partenaires à transformer leurs systèmes éducatifs et à offrir un apprentissage de qualité à un plus grand nombre de filles et de garçons, en particulier ceux qui sont marginalisés par la pauvreté, le sexe, le handicap ou les déplacements forcés. Fort de près de 20 ans d'expérience dans le soutien aux plans et réformes sectoriels des pays partenaires, le GPE réunit des enseignants, la société civile, des bailleurs de fonds, des agences des Nations Unies, des banques de développement, des entreprises et des philanthropes derrière le leadership des pays partenaires pour financer et soutenir des solutions afin qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte.

La Banque mondiale

Le Groupe de la Banque mondiale (GBM) est le plus grand bailleur de fonds de l'éducation dans le monde en développement. Au cours de l'année fiscale 2020, le Groupe de la Banque mondiale a octroyé environ 5,2 milliards de dollars US en faveur de programmes éducatifs, une assistance technique et d'autres projets destinés à améliorer l'apprentissage et à donner à chacun la possibilité d'obtenir l'éducation dont il a besoin pour réussir. Le Groupe de la Banque mondiale soutient 86 projets liés à la COVID-19 dans 62 pays, pour un montant total de 2,4 milliards de dollars. Il apporte également un soutien consultatif politique en flux tendu dans 65 pays et exploite les partenariats pour développer les connaissances stratégiques et les biens publics mondiaux afin de soutenir les réponses des pays face à la pandémie. Le portefeuille actif des projets éducatifs du Groupe de la Banque mondiale dépasse les 20,6 milliards de dollars US dans plus de 80 pays.

Engagement conjoint

Lors du tout premier Forum mondial sur les réfugiés (GRF), qui s'est tenu à Genève du 16 au 18 décembre 2019, le fonds **Éducation sans délai**, le **Partenariat mondial pour l'éducation**, et la **Banque mondiale** ont annoncé que les trois organisations s'engageraient à œuvrer ensemble pour combler le déficit de financement de l'éducation et fournir une assistance technique dans les pays qui accueillent des réfugiés, notamment en aidant les gouvernements et leurs partenaires locaux à mieux coordonner et aligner la planification, le financement et la prestation de l'aide à l'éducation aux réfugiés et à leurs communautés d'accueil. L'intégralité du texte est le suivant :

> *Un manque chronique et insuffisant de financement reste un obstacle majeur à l'offre de possibilités d'apprentissage de qualité tant aux réfugiés qu'à leurs pairs de la communauté d'accueil.*

Parmi les réponses spécifiques visant à combler cette lacune, citons la création du fonds Éducation sans délai, le soutien du Partenariat mondial pour l'éducation dans les contextes fragiles et le sous-guichet régional de l'IDA de la Banque mondiale pour les réfugiés et les communautés d'accueil, doté d'attributions plus larges mais qui a soutenu l'offre éducative.

Nous reconnaissons qu'il est urgent d'accroître et d'améliorer l'aide extérieure pour assurer l'éducation des enfants réfugiés et des communautés d'accueil, et que nous avons un rôle spécifique à jouer.

Nous nous engageons donc à œuvrer ensemble pour accroître et améliorer le soutien financier et l'assistance technique que nous apportons aux pays accueillant d'importantes populations de réfugiés afin de répondre à leurs besoins en éducation par le biais de leurs systèmes éducatifs nationaux.

Nous aiderons les gouvernements et les partenaires locaux à coordonner et harmoniser la planification, le financement et la prestation de l'aide à l'éducation aux réfugiés et à leurs communautés d'accueil.

Dans un premier temps, nous publierons, au plus tard à la mi-2020, un plan sur la manière dont cet engagement sera mis en œuvre.

Nous examinerons nos efforts chaque année et publierons un aperçu des progrès réalisés en précisant le lieu, le moment et la manière dont nous avons travaillé ensemble et nous rendrons compte de ces efforts au deuxième Forum mondial sur les réfugiés en 2023.

But

Notre but est de veiller à ce que tous les enfants réfugiés et tous les enfants des communautés d'accueil touchées aient accès à une éducation de qualité d'ici 2030 (ODD4).

Objectifs

D'ici 2025, veiller à ce qu'un soutien technique et financier suffisant soit disponible pour l'éducation des réfugiés et des communautés d'accueil. À savoir :

- Pour les gouvernements qui incluent ou peuvent inclure les réfugiés dans leur système éducatif, veiller à ce qu'ils disposent d'un soutien financier pour renforcer les écoles des communautés d'accueil et permettre aux réfugiés ainsi qu'aux enfants des communautés d'accueil d'accéder à une éducation de qualité ;
- Pour les gouvernements qui n'incluent pas les réfugiés dans leur système éducatif, s'assurer que des stratégies, des plans et des financements sont en place pour soutenir les dispositions alternatives d'éducation pour les réfugiés à court et moyen terme. Ces mesures devraient ouvrir la voie à l'intégration des réfugiés dans les systèmes nationaux à long terme, notamment par la certification et l'alignement des programmes scolaires.

Principes directeurs

Ce plan d'action sert non seulement à définir la valeur ajoutée que chacun d'entre nous apporte, mais aussi la manière dont nous pouvons travailler ensemble pour mettre en œuvre notre engagement conjoint pris au Forum mondial sur les réfugiés.

Les principes suivants guideront notre travail dans la mise en œuvre de l'engagement dans le cadre du Forum mondial sur les réfugiés :

- ***Droits :*** Défendre les droits des personnes concernées, notamment le droit à l'éducation, tels qu'ils sont exprimés dans les conventions et traités internationaux ;

- ***Accès :*** Assurer un accès équitable à une éducation de qualité pour les enfants et les jeunes réfugiés ainsi que pour les enfants et les jeunes des communautés d'accueil ;

- ***Qualité :*** Promouvoir un enseignement et un apprentissage de qualité, notamment en investissant dans un corps enseignant compétent et engagé, préparé et soutenu pour répondre aux besoins des apprenants touchés par la crise, et en contribuant à créer des environnements sûrs, protégés et propices à l'apprentissage ;

- ***Genre :*** Veiller à ce qu'un soutien suffisant soit apporté aux interventions visant au progrès de l'égalité des genres dans et par l'éducation ;

- ***Inclusion :*** Aider les pays qui accueillent des réfugiés à développer et améliorer la qualité et la capacité d'inclusion de leurs systèmes éducatifs ;

- ***Réponses de financement adaptées :*** Les trois organisations fourniront un financement en temps utile et de la manière la plus appropriée pour répondre à l'ensemble des besoins, depuis le début d'une crise jusqu'aux situations à plus long terme ;

- ***Coordination :*** Soutenir et promouvoir conjointement la coordination entre les partenaires au niveau national pour contribuer à réduire les coûts de transaction pour les gouvernements et les autres parties prenantes et améliorer la qualité des réponses, y compris leur rapidité et leur portée ; et

- ***Communication et partage d'informations :*** Maintenir une communication ouverte et directe et partager régulièrement des informations afin de s'assurer que nous sommes en mesure de fournir le meilleur soutien possible.

Plan d'action

Sur la base d'une approche séquentielle, nous mettrons en œuvre ce plan selon le calendrier suivant :

PHASE 1 : Juillet - décembre 2020

1. Analyse du financement

Nous nous appuierons sur une analyse mondiale conjointe du HCR/Banque mondiale qui utilise une méthodologie standard pour estimer le coût de l'éducation des enfants réfugiés, et le coût sur les processus de planification nationaux. Cette analyse contribuera à nos recommandations d'actions, nos plaidoyers communs et nos plans de financement élaborés conjointement pour les pays prioritaires, que nous étendrons, le cas échéant, à d'autres pays où les trois partenaires sont présents.

2. Pays prioritaires

Nous travaillons tous actuellement dans dix pays où des populations importantes d'enfants réfugiés ne sont pas scolarisées, à savoir l'Afghanistan, le Bangladesh, le Cameroun, le Tchad, la RDC, l'Éthiopie, le Niger, le Sud Soudan, le Soudan et l'Ouganda. Ensemble, ces pays accueillent plus de 5,9 millions de réfugiés, dont environ 3,5 millions sont âgés de moins de 18 ans[2]. Parmi ces enfants et ces jeunes, 1,5 million ne vont pas à l'école. Nous recenserons les possibilités visant à améliorer la collaboration, la coordination et le financement séquentiel au niveau des pays, en nous concentrant dans un premier temps sur le Bangladesh, le Tchad et la RDC[3].

Nous dressons la carte des efforts en cours ainsi que des lacunes qui subsistent pour chacun de ces contextes où se trouvent des réfugiés. Sur la base de notre analyse conjointe, nous chercherons des moyens pour mieux coordonner et aligner notre soutien. Comme notre soutien repose sur des cadres de programmation multipartites pilotés par les pays, tels que les programmes pluriannuels de résilience, les plans sectoriels de l'éducation (PSE) ou les plans de transition de l'éducation (PTE), nous visons également à obtenir davantage de financement provenant d'autres sources pour répondre aux besoins éducatifs croissants et urgents sur le terrain.

En fonction du contexte, nous nous mettrons en rapport avec les organisations intergouvernementales, les gouvernements et d'autres partenaires, afin qu'ils aient connaissance des efforts déployés pour fournir un soutien plus efficace, plus efficient et mieux adapté. En outre, nous étudierons la possibilité de soutenir et d'appuyer les efforts de mobilisation des ressources en cours.

Les trois organisations s'efforceront de mener des missions et des réunions conjointes pour discuter des actions potentielles avec les gouvernements et le HCR ainsi qu'avec d'autres partenaires, tels que les clusters éducation et protection, les groupes de travail sur l'éducation dans les situations d'urgence, les groupes de travail sur l'éducation des réfugiés et les groupes locaux des partenaires de l'éducation, selon le cas. Les objectifs des missions seront les suivants :

[2] Calculé à partir des données du HCR sur les populations de réfugiés à la fin de 2018. Le nombre d'enfants réfugiés et non scolarisés s'appuie sur des données de 2017.

[3] Selon le HCR, le Bangladesh accueille actuellement près de 709 000 réfugiés, le Tchad plus de 465 000 réfugiés, et la RDC plus de 532 000 réfugiés.

- Élaborer un calendrier et un plan par pays joignant l'aide financière et technique dans un cadre unique et cohérent qui s'inscrit dans la réforme globale et/ou le plan sectoriel de l'éducation du pays ; ou, lorsque l'offre éducative pour les réfugiés n'est pas incluse dans la réforme ou le plan sectoriel du pays, soutenir le dialogue et les actions visant à renforcer la complémentarité entre l'offre alternative et les systèmes éducatifs nationaux afin d'offrir des moyens d'accéder aux possibilités d'éducation ; et
- Participer à des examens périodiques des progrès réalisés qui soient intégrés dans les mécanismes d'examen existants au niveau des pays, autour des plans d'intervention en faveur des réfugiés, des revues sectorielles de l'éducation ou des examens en matière d'aide humanitaire, selon le cas. Cartographier et documenter la collaboration, l'apprentissage et les décisions dans chaque contexte en vue de créer des biens publics mondiaux ainsi que pour des analyses et bilans futurs.

3. Élaborer une approche concertée

Tout en déployant ce processus, un comité de pilotage conjoint en assurera la supervision et compilera les informations sur l'approche pilote. Les processus et les modes de collaboration susceptibles de contribuer à une **approche davantage normalisée** seront retenus, tout en tenant compte de la différence de chaque contexte et que l'approche adoptée variera en fonction du pays. Un **mécanisme de suivi** sera mis au point en collaboration avec le HCR, pour permettre de recenser un plus grand nombre de possibilités d'engagement proactif conjoint. Les mécanismes de collaboration découlant de cette initiative devraient également contribuer à une collaboration systématique plus large entre le fonds Éducation sans délai et le GPE.

PHASE 2 : janvier 2021 - Forum mondial sur les réfugiés 2023

Sur la base de l'ensemble des pays où les trois partenaires sont actifs, élaborer et mettre en place des plans annuels communs pour la promotion et le financement en faveur de dix pays.

Le mécanisme de suivi convenu sera appliqué, et l'approche normalisée sera déployée de manière continue. Cela impliquera le suivi des besoins/possibilités, le partage d'informations et, lorsque des opportunités se présentent, l'accord pour une collaboration et sa mise en œuvre selon des mécanismes convenus.

Conformément à l'engagement pris, une **réunion d'examen annuelle** sera organisée pour faire le point sur les expériences et établir un rapport sur le moment, le lieu et la manière dont nous avons travaillé ensemble. Cela contribuera à l'élaboration d'un rapport complet qui sera présenté lors du deuxième Forum mondial sur les réfugiés en 2023.
